

Ministère de la Guerre

Ministère des Finances

Ministère
de

Génie

Administration des Domaines

l'Instruction Publique

Direction de Brest

Place de Brest

annexe de Concarneau



Académie
de Rennes.

Procès verbal

de remise par le
Département de la Guerre au Département de l'Instruction
Publique des locaux et terrains du fort Cigogne
(archipel des Glénans).

L'an mil huit cent quatre vingt onze,
le onze juillet les soussignés :

Yonauz, Chef de Bataillon, Chef du Génie à Brest
agissant conformément aux prescriptions de la dépêche
N° 13586 du Ministre de la Guerre en date du 30 juin
1891 et en vertu des instructions qu'il a reçues de
M. le Colonel Directeur du Génie à Brest,

Donnus, Inspecteur de l'Enseignement primaire
à Quimper, délégué par M. l'Inspecteur d'Académie,
par lettre en date du 8 juillet 1891,

Foucheux, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, des Domaines
et du Timbre à Quimper, délégué à cet effet par lettre de
M. le Directeur des Domaines à Quimper en date
du 7 juillet 1891 N° 4072,

se sont réunis à l'effet de procéder à la remise
définitive, par le Département de la Guerre au Département
de l'Instruction publique des locaux et terrains du fort
Cigogne qui avaient été concédés temporairement
à ce ministère, et qui lui ont été affectés définitivement
par décret du 13 juin 1891.

Les terrains militaires comprennent l'île de la

sur lequel est bâti le fort Cigogne. La superficie totale est d'environ 120 ares dont 12⁵⁰ environ sont bâtis. Les constructions sont anciennes et datent de 1765 à 1780; elles ont déjà fait l'objet d'un procès verbal de concession temporaire, à titre de jouissance sans redevance dressé le 15 Mai 1885. Un état des lieux était joint à ce procès verbal.

La valeur approximative des locaux et terrains est de vingt mille francs environ. M. Honoré, déclare au nom du Département de l'Instruction publique prendre, en présence de M. Foucher représentant l'Administration des Domaines, possession des terrains et constructions susdits, qui sont remis par M. le Commandant Youaux, Chef du Génie de Brest, au nom du Département de la Guerre; en exécution du décret du 13 juin 1891 et de la décision ministérielle du 30 juin 1891.

Fait à Quimper les jour mois et an que dessus.

Le Sous-Inspecteur
des Domaines,

Foucher

Le Délégué du Ministre,
de l'Instruction Publique,

A. Honoré

Le Chef de Bataillon,
Chef du Génie de Brest,

Youaux